

CONDITIONS GÉNÉRALES DES SERVICES NUMÉRIQUES COSESO

Article 1 - Définitions

COSESO : est le prestataire qui offre des solutions digitales et des prestations sur-mesures.

Client : la partie qui passe commande auprès de COSESO.

Projet : la prestation pour laquelle le Client a passé commande auprès de COSESO.

Contrat : l'ensemble des éléments définissant les obligations des parties, contenant les présentes Conditions Générales de Services, le devis et le cahier des charges.

Cahier des charges : l'ensemble des prescriptions du Client pour la réalisation du Projet.

Modifications Mineures : prescriptions définies dans le Cahier des charges qui ne sont pas fonctionnelles lors de la livraison.

Modifications Substantielles : prescriptions additionnelles, non prévues dans le Cahier des charges.

Livraison : la date de mise à disposition du Projet par COSESO, présente dans le devis.

Mise en ligne : la date, après la livraison, définie par le Client dans le PV de reçu pour la mise en ligne.

Article 2 - Commandes

Les parties ne sont liées qu'après acceptation du devis par le Client. Cette acceptation est documentée par la signature du Client apposée sur le devis.

Le Client versera à la signature le montant indiqué sur le devis.

Article 3 – Commencement et livraison du Projet

La réalisation du Projet se déroule selon les phases suivantes :

1.- COSESO a informé le Client sur les différentes possibilités qui s'offraient à lui et sur les risques qui en découlent. Le Client fait parvenir à COSESO l'ensemble des données nécessaires à la réalisation du Projet. La réalisation du Projet sera suspendue jusqu'à réception par COSESO de l'intégralité des données nécessaires au projet. COSESO fera parvenir, le cas échéant, un courriel de mise en demeure au Client contenant la liste des éléments qui lui sont nécessaires pour entamer le Projet. A défaut de transmission des données réclamées dans le délai de trente (30) jours à compter de cette mise en demeure, COSESO sera en droit de résilier le Contrat. COSESO ne pourra en aucun cas être tenu responsable des retards, insuffisances ou erreurs dans les données transmises par le Client. Dans cette hypothèse, le montant versé par le Client est définitivement acquis à COSESO.

2.- Sur la base du Cahier des charges fourni par le Client, COSESO conçoit, développe et réalise le Projet. Le Projet sera livré dans les délais indiqués dans le devis.

3.- Après Livraison, si l'exploitation par le Client le révèle nécessaire et à sa demande, COSESO procède aux modifications mineures requises. Le Client dispose d'un délai de quinze (15) jours après la date de livraison pour faire état des différentes modifications mineures. COSESO est seule habilitée à déterminer les causes du dysfonctionnement à l'aide d'un outil de logs d'erreurs.

Les modifications substantielles requises par le Client après livraison du Projet devront faire l'objet d'un devis séparé également soumis aux présentes conditions générales.

Article 4 - Prix

1.- Le prix figurant sur le devis s'entend hors taxes.

Si, du fait du Client, notamment par suite d'une communication incomplète des données nécessaires à la réalisation du Projet, la livraison du Projet est retardée de plus de deux (2) mois, COSESO serait en droit d'appliquer une hausse du prix.

2.- Si, après la commande, un autre taux de TVA ou d'autres taxes entrent en vigueur, ceux-ci seront appliqués automatiquement par COSESO sans qu'il en résulte pour le client le droit de résilier le contrat de vente.

Article 5 – Lieu d'exécution

Les travaux de conception et de développement du Projet par le Client seront exécutés à la convenance de COSESO, dans tout local choisi par elle sauf demande particulière du Client.

Le Client ne saurait en aucun cas, sauf pour des impératifs techniques, requérir que les travaux soient exécutés en un autre lieu que celui défini dans l'alinéa 1 du présent article.

Article 6 – Réception

Après la Livraison, le Client signifie la réception définitive des travaux réalisés par COSESO par la signature d'un PV de reçu, que les travaux effectués correspondent aux besoins du client et aux Cahiers des charges et informe COSESO de la date de mise en ligne. Le Client ayant la possibilité de s'assurer du bon fonctionnement des développements sur les serveurs internes de COSESO, la mise en ligne publique ou la mise en fonctionnement de production ne pourra avoir lieu qu'après ces confirmations. Le Client dispose d'un délai de quinze (15) jours après la date de Livraison pour faire état de toutes les modifications mineures dans le PV de reçu. Dans ce cas, COSESO apportera les modifications nécessaires et effectue une nouvelle Livraison qui devra être validée par le Client. Le Client devra spécifier toutes les modifications mineures à apporter dans le PV de reçu et ne disposera que de deux mises en Livraison pour remonter ces modifications mineures. Toute modification substantielle postérieures à la livraison devra rentrer dans le cadre d'une facturation supplémentaire ou d'un nouveau contrat. Toutefois, les erreurs de programmation ou tous dysfonctionnements, entraînés par une erreur de développement de COSESO seront corrigées sans frais supplémentaires tant que COSESO assure l'hébergement.

COSESO se réserve le droit de supprimer l'ensemble des données du Projet si deux (2) mois après la Livraison, le Client n'a pas rendu le PV de reçu. Si la date de mise en ligne dépasse un délai de trente (30) jours, à compter de la date de Livraison, le Client devra s'acquitter des éventuels frais d'hébergement, maintenance et gestion de noms de domaines.

Article 7 – Assistance

Après la mise en ligne du Projet, COSESO propose un service d'assistance à l'exploitation du produit réalisé par ses soins. Toute demande d'assistance devra être demandée via : <https://support.coseso.fr>.

Toute demande effectuée par d'autres moyens ne sera pas prise en compte.

COSESO se réserve le droit de qualifier la demande d'assistance et éventuellement, dans le cas où cette demande dépasse la simple assistance, proposer un service supplémentaire. Ce service supplémentaire donnera lieu à facturation séparée au client selon les tarifs en vigueur.

Article 8 – Paiement

- 1.- Le Client s'acquitte à la signature du montant figurant sur le devis.
- 2.- Les factures sont payables immédiatement à réception de celles-ci par le Client. En cas de retard de paiement d'une facture de plus de trente (30) jours à compter de l'envoi de celle-ci, COSESO est autorisée à suspendre tous les travaux sur le Projet pour lequel la facture n'a pas été honorée dans les délais. Les travaux ne reprennent qu'à réception du paiement intégral de la facture par le Client. Après mise en demeure restée infructueuse pendant un délai de dix (10) jours, COSESO se réserve le droit de résilier le contrat à tout moment par courrier recommandé. Le solde des prestations dans cette hypothèse devient immédiatement exigible.
- 3.- Le reste du montant des prestations est facturé au moment de la livraison. A défaut de paiement du solde dans le délai de trente (30) jours à compter de l'envoi de la facture, le solde porte de plein droit et sans mise en demeure préalable intérêt au taux légal.

Article 9 – Réserve et transfert de propriété

Le Projet reste l'entière propriété de COSESO jusqu'au paiement intégral du prix. Le Client acquerra la propriété des développements informatiques du Projet. Au moment du paiement du solde de l'ensemble de ses factures, COSESO transférera ses droits d'exploitation et d'usage des développements informatiques au Client. Les droits patrimoniaux concédés par COSESO au Client sur le Projet comprennent :

- le droit d'utiliser et de modifier le Projet ;
- le droit de reproduire ou de faire reproduire de façon temporaire ou permanente tout ou partie du Projet par tout moyen et sous toute forme, sans limitation de nombre, notamment par chargement, affichage, exécution, transmission ou stockage ;
- le droit de reproduire ou de faire reproduire le code du Projet ou la traduction de la forme de code lorsque celle-ci est indispensable pour obtenir les informations nécessaires à l'interopérabilité du Projet avec d'autres logiciels.

Ces droits sont cédés pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle pour le monde entier.

Article 10 – Confidentialité

COSESO s'engage à ne pas divulguer à des tiers ne participant pas à la réalisation du Projet, sans l'autorisation écrite du Client, des informations d'aucune nature relatives à l'objet du Projet. Ne relèvent toutefois pas du champ d'application du présent article les informations déjà accessibles par le public ou qui seraient rendues publiques par des tiers du projet.

Article 11 – Force majeure

La partie qui invoque la force majeure en avertit l'autre dans un délai de huit (8) jours à compter de la survenance de l'événement par dépôt d'une lettre recommandée ou la remise en mains propres contre récépissé à un responsable de la société cocontractante.

Article 12 – Compétences des tribunaux et loi applicable

Sont seuls compétents les tribunaux Français. Les parties conviennent de soumettre exclusivement leurs relations contractuelles au droit français en vigueur. Les tribunaux ne pourront être saisis qu'après une période de conciliation d'une durée de quinze (15) jours après la mise en demeure du différend par l'une des parties.

Conditions générales des services d'hébergement, de maintenance et de messagerie électronique

Article 1 – Objet :

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'ensemble des abonnements d'hébergement et l'option de maintenance de site Internet fourni par COSESO.

Ces services peuvent également inclure une prestation de création de messagerie électronique.

L'ensemble de ces prestations étant ci-après définies comme « Service ».

Article 2 – Modalité du Service

2.1 Les différents abonnements annuels sont accessibles à la demande. Chaque demande fera l'objet d'un devis détaillant les niveaux de service proposés (taille, noms de domaine inclus, bande passante, etc.).

COSESO fera ses meilleurs efforts pour vous conseiller un hébergement en fonction de vos besoins. Vous reconnaissez que COSESO remplit ses obligations de conseils et d'information sur ce point et que vous prenez une décision en connaissance de cause.

2.2 COSESO n'est pas titulaire de serveur. COSESO fait donc appel à un prestataire tiers pour héberger effectivement vos données (PlanetHoster).

En plus des présentes conditions générales, vous devez donc vous conformer aux [conditions d'utilisation de notre prestataire](#).

Nous gérons pour vous la création de votre espace personnel ainsi que la gestion de votre hébergement chez ce prestataire.

Tout changement de prestataire fera l'objet d'un avenant auquel vous pourrez vous opposer. Toutefois, dans le cas où vous vous y opposez, COSESO se réserve le droit de mettre fin à votre contrat d'hébergement.

2.3 COSESO se réserve le droit discrétionnaire de refuser de fournir le Service à certains sites Internet. Tout refus sera justifié directement au client. Ce peut être le cas par exemple de tout site Internet qui contreviendrait aux conditions d'hébergement du prestataire ou qui serait contraire aux valeurs de COSESO.

Article 3 – Descriptif du Service

Le Service peut inclure 3 composantes. Le devis que COSESO vous communique détaillera le prix de chaque composante en fonction de vos besoins.

3.1 L'hébergement :

L'hébergement de site internet consiste pour COSESO à héberger les données que votre site Internet contient sur son compte client détenu chez PlanetHoster.

Ainsi, pour toute gestion de votre hébergement, merci de vous renseigner en priorité en contactant COSESO. Il est ainsi recommandé de faire apparaître l'information suivante dans vos mentions légales :

« Le site Internet est hébergé par la société PlanetHoster et l'hébergement est géré par COSESO, que vous pouvez contacter à info@coseso.fr, 15 rue des halles 75001 Paris »

Toutefois, en cas d'absence de réponse dans un délai raisonnable de la part de COSESO ou de conflit avec COSESO, vous pouvez contacter directement PlanetHoster.

3.2 Option de maintenance évolutive et curative :

La maintenance technique du serveur est assurée par PlanetHoster et le prix de cette prestation est automatiquement inclus dans le prix de l'hébergement.

La maintenance évolutive et curative de votre site Internet peut être réalisée sur option par COSESO.

Toutefois, cette option n'est disponible qu'à condition que vous renonciez à accéder à vos codes d'accès à la plateforme de gestion de votre hébergement chez PlanetHoster. Pour des raisons de sécurité, COSESO ne peut pas vous laisser accéder à la maintenance de votre emplacement sur le serveur. Vos codes pourront toutefois être récupérés à tout moment à votre demande ce qui entraînera la résiliation de la présente option sans remboursement.

3.2.1 Dans le cadre de la maintenance curative, COSESO met en place, une fois votre site Internet terminé, un canal de communication exclusif qui est accessible via le lien suivant : <https://support.coseso.fr/>.

COSESO s'engage à répondre dans un délai raisonnable à toutes les demandes qui passent par ce lien. Toute demande qui passerait par un autre moyen de communication ne sera pas traitée.

Vous comprenez que COSESO ne prend en charge, au titre de la maintenance curative, que des problèmes liés à un mauvais codage du site ou au bogue de certaines applications. Toutes autres demandes, notamment liées aux dérèglages du site par une erreur humaine de son propriétaire, ne sont pas incluses dans le devis et feront l'objet d'une facturation détaillée en vertu de l'article 3.2.3.

3.2.2 Dans le cadre de la maintenance évolutive, COSESO mettra à jour les différents éléments techniques de votre site Internet une fois par mois. Pour toute demande supplémentaire, merci de contacter COSESO via le lien suivant : <https://support.coseso.fr/>.

3.2.3 Les services de maintenances sont décrits dans le devis correspondant. Pour toutes demandes qui ne concernent pas directement le devis ou qui vont au-delà de ce qui était inclus

dans le devis, merci de contacter COSESO via le lien suivant : <https://support.coseso.fr/>. COSESO fera ses meilleurs efforts pour revenir vers vous avec un devis détaillé pour répondre à vos besoins.

3.3 Messagerie électronique

COSESO propose également à ses clients de mettre en place, via leur nom de domaine, une ou plusieurs messageries électroniques. Cette messagerie sera hébergée par PlanetHoster et devra ainsi respecter les règles d'hébergement de PlanetHoster.

Il est important de noter que PlanetHoster peut appliquer des limitations de taille de la messagerie. Vous serez averti en avance de ces limitations et en cas de changement après la signature du Service. COSESO ne dispose d'aucun pouvoir de décision sur de telles limitations et ne pourra en aucun cas être tenue responsable de ces changements.

3.4 En plus des prestations décrites ci-dessus, COSESO pourra également vous proposer un service d'aide au transfert de votre nom de domaines et de vos données du site Internet, afin de faciliter la gestion du changement d'hébergement. L'ensemble des informations seront contenues dans le devis.

COSESO fera ses meilleurs efforts pour opérer le transfert dans un délai de 5 jours ouvrés.

Article 4 – Prix, durée et paiement du Service

4.1 Peu importe les composantes du Service auquel vous souhaitez adhérer, COSESO vous fournira préalablement à toutes prestations un devis qu'il conviendra de signer.

4.2 L'abonnement auquel le client souscrira aura une durée d'un (1) an à compter de la date de signature du devis.

Ce contrat se prolongera par tacite reconduction pour des durées d'un (1) an.

À tout moment, et au moins un (1) mois avant le renouvellement, vous pourrez vous opposer à la tacite reconduction. Aucune résiliation en cours de contrat n'est possible pour des raisons de gestion des serveurs.

En cas de changement de prix du Service, votre accord sera demandé avant toute reconduction. Si vous ne répondez pas favorablement dans un délai de quinze (15) jours suivant l'annonce du changement de prix, cette absence de réponse vaudra refus et COSESO se réserve le droit de supprimer vos données du serveur.

Le devis peut exceptionnellement prévoir une durée plus courte du Service. Dans ce cas, le contrat se renouvellera tacitement pour une durée d'un (1) an à compter de la fin de la durée prévue au devis.

4.3 COSESO n'édite qu'une seule facture pour l'ensemble du Service annuel. Le paiement du Service doit intervenir dans les trois (3) semaines suivant l'envoi de la facture.

La facture sera envoyée au moins quinze (15) jours avant le début de la nouvelle relation commerciale. Toutefois, le devis peut prévoir un délai plus court.

Les modalités de paiement figurent au sein de la facture.

Toutefois, si d'autres factures avec COSESO sont ouvertes, peu importe le service dont il est question (legaltech, création de site Internet, etc.), les paiements effectués seront répartis unilatéralement par COSESO sur la facture la plus ancienne. Et ce peu importe votre indication de paiement.

Tout retard de paiement pourra entraîner l'application d'une somme forfaitaire de recouvrement de 50^e HT et l'application de trois fois le taux d'intérêt légal au prix restant dû.

Article 5 – Résiliation

COSESO se réserve le droit de résilier à tout moment le Service, sans remboursement, en cas de non-respect des règles d'utilisations du prestataire ou de violation des valeurs de COSESO. Notamment, COSESO se réserve le droit de résilier le Service si, après une lettre de mise en demeure de payer concernant une autre facture impayée avec COSESO, vous ne vous êtes pas acquitté de l'ensemble des factures que vous devez à COSESO et que votre mauvaise foi fait présumer que vous ne paierez plus les services fournis, quel que soit le service en question.

COSESO dispose également de la faculté de résilier unilatéralement votre abonnement si, après un délai d'un (1) mois à la suite de l'édition de votre facture, vous ne vous êtes pas acquittés des sommes dues, même après réception de la lettre de mise en demeure de payer. COSESO pourra alors suspendre le Service et supprimer les données hébergées sur son compte client PlanetHoster.

Toute réactivation du site Internet entraînera le paiement d'un forfait de 350€ HT et ne pourra intervenir qu'après le complet paiement des sommes dues.

Article 7 – Limitation de responsabilité

7.1 COSESO n'est pas responsable des données que vous hébergez sur vos sites Internet. Toutefois, en qualité de gestionnaire de votre hébergement, COSESO peut être amené à limiter l'accès à votre site Internet ou à lui retirer son statut public. Une telle démarche ne pourra toutefois avoir lieu que si votre site Internet contrevient de manière évidente à une règle de droit ou à la suite d'une décision de justice en vertu de la LCEN.

Dans le cas où l'accès à votre site serait restreint ou interdit, vous serez tout de même redevable du paiement du Service.

Ainsi, vous garantisiez COSESO et son prestataire, PlanetHoster, contre toute utilisation illégale ou contraire aux conditions d'utilisation de PlanetHoster ou aux valeurs de COSESO.

7.2 COSESO n'est pas l'hébergeur physique et technique de votre site Internet. De ce fait, COSESO ne saurait être tenue responsable pour tout dommage entraîné par un dysfonctionnement, une panne ou tout autre problème technique intervenu sur les serveurs ou

sur les réseaux. Seul PlanetHoster pourra être responsable de telles actions conformément à ses conditions générales.

COSESO fera ses meilleurs efforts pour répondre à l'ensemble de vos questions concernant l'hébergement, mais peut vous renvoyer directement vers PlanetHoster.

En cas de panne des serveurs, COSESO fera ses meilleurs efforts pour vous avertir dans les plus brefs délais et pour entrer en discussion avec son prestataire pour rétablir la connexion au plus vite. N'ayant aucun pouvoir en la matière, COSESO ne peut être tenue responsable de telles difficultés.

7.3 COSESO fera ses meilleurs efforts pour vous signaler tous les problèmes qui surviendraient sur votre site Internet et dont COSESO serait tenu au courant.

COSESO pourra également, dans certains cas critiques ou urgences unilatéralement définis par lui, agir directement sur votre site Internet sans votre accord pour maintenir la sécurité des serveurs du prestataire.

Si vous ne disposez pas de l'option maintenance, une telle intervention sera refacturée au taux horaire en vigueur. Cette facture devra être payée à sa date d'émission.

Article 8 – Données personnelles

8.1 Vous êtes seuls responsables des données que vous hébergez sur votre site Internet. COSESO n'hébergeant pas vos données et n'ayant, à aucun moment accès à vos données personnelles ne peut être tenue responsable de la gestion de vos données personnelles hébergées sur votre site. Seul PlanetHoster doit être considéré comme votre sous-traitant au titre de l'hébergement de votre site Internet.

Tout au plus, COSESO se porte volontaire pour faire l'intermédiaire entre vos demandes et la réponse de PlanetHoster.

8.2 dans le cadre de la réalisation du Service, COSESO s'engage à traiter toute donnée personnelle conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la Loi n°2018-493 du 20 juin 2018 ainsi qu'à celles du Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et exige de ses partenaires les mêmes garanties.

A ce titre, COSESO vous informe que les données à caractère personnel vous concernant, vous et vos préposés font l'objet d'un traitement par COSESO en qualité de responsable de traitement et aux fins de gestion de la présente relation commerciale, lequel vise principalement les noms, prénoms et les coordonnées de votre personnel. Ce traitement est fondé sur l'existence du présent Service permettant à cette dernière de pouvoir assurer le suivi

et la gestion de ses relations commerciales avec vous. Ces données sont conservées par COSESO pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la fin de la relation commerciale. Seul le personnel restreint et strictement habilité par COSESO est destinataire de ces données.

COSESO s'engage à ne pas transférer vos données à caractère personnel et vos préposés en dehors de l'Espace Economique Européen sans avoir mis en œuvre au préalable les garanties adéquates de protection de ces données, telles que prévues par la réglementation applicable.

Vous et votre personnel disposez, sur les données les concernant, d'un droit d'accès, d'opposition pour motifs légitimes (sauf exceptions), de rectification (en cas d'inexactitude), de limitation, d'effacement, de portabilité, ainsi que de la possibilité de transmettre des directives afin d'organiser le sort des données (conservation, effacement, communication à un tiers, etc.) en cas de décès. À cet effet, il convient d'adresser un courrier à COSESO, 15 rue des Halles 75001 Paris ou par courriel à info@coseso.fr.

Vous et votre personnel pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.

Vous vous engagez à informer votre personnel des droits dont il dispose en vertu de la présente clause.

Article 9 - Acceptation des présentes

Pour bénéficier du Service, vous devez accepter les présentes conditions générales.

La signature du devis correspondant au Service emporte acceptation des présentes à conditions que les présentes conditions générales soient envoyées avec le devis.

Le simple fait de passer une commande en ligne et de cocher la case "J'ai lu et j'accepte les conditions générales et la politique de confidentialité" vaudra acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Article 10 – Loi applicable

Le présent contrat est soumis au droit français.

Tout litige devra préalablement faire l'objet d'une tentative de conciliation amiable. En cas d'échec, les tribunaux de Nantes seront seuls compétents.